

Strasbourg, le 11 septembre 2025

Objet : Réouverture Musée Zoologique et Journées européennes du Patrimoine

Madame, Monsieur,

À l'occasion de la réouverture du Musée Zoologique et des Journées Européennes du Patrimoine, du 19 au 21 septembre 2025, et en prévision de la forte affluence, un certain nombre de mesures doivent être mises en place pour assurer la sécurité de toutes et tous. Conformément aux recommandations de la Préfecture du Bas-Rhin, le dispositif de sécurité prévoit :

1. CIRCULATION :

La circulation ne sera temporairement pas possible pour l'ensemble des véhicules motorisés sur les voies suivantes, **le vendredi 19 septembre de 13h à 00h, le samedi 20 septembre de 9h à 19h et le dimanche 21 septembre de 9h à 19h.**

- **rue de l'Université** entre la rue Blessig et la rue Lobstein
- **rue Lobstein**
- **boulevard de la Victoire** entre le 41 boulevard de la Victoire et le 27 boulevard de la Victoire

Une signalisation sera mise en place pour les itinéraires de déviation.

2. STATIONNEMENT :

Le stationnement ne sera pas possible aux emplacements matérialisés par des panneaux :

Du vendredi 19 septembre 2025 à 13h au dimanche 21 septembre 2025 à 19h

- **rue de l'Université** entre la rue Blessig et la rue Lobstein
- **rue Lobstein**
- **boulevard de la Victoire** entre le 41 boulevard de la Victoire et le 27 boulevard de la Victoire.

Ces mesures liées au stationnement ne s'appliquent pas aux véhicules nécessaires à l'organisation de l'événement. Pour toute demande d'accès exceptionnel au périmètre concerné, merci de contacter Emmanuel Decoupigny, chargé de la sécurité et la sûreté des musées de la Ville de Strasbourg au 06 12 18 46 57.

Toutes ces mesures seront levées dès le 21 septembre à 19h, et ne coïncideront pas avec les travaux de raccordement au réseau de chaleur de la rue Grandidier, qui démarreront la semaine suivante.

Nous avons naturellement conscience des contraintes engendrées par de telles mesures, et vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Nous en profitons pour vous informer que l'entrée du musée Zoologique sera gratuite du vendredi 14h au dimanche à 18h, et serions très heureux de vous y accueillir.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Anne Mistler
Adjointe à la Maire en charge des Arts
et des Cultures

